



* LES VENTS NE SAURAIENT ÊTRE FAVORABLES À CELUI QUI NE SAIT OÙ IL VA. * - SENEQUE

Recherche - Entrez ici vos mots clés

Accueil L'entreprise

Votre profil d'investisseur

Espace Partenaires

Contact

Mon compte / Abonnements

Vous êtes ici : Accueil > Base d'articles > Immobilier > Article

Recommander le site

Email :

Mot de passe :

Connexion automatique

[Un problème de connexion ?](#)
[L'inscription est gratuite.](#)

Elle vous permet d'accéder aux articles en ligne et aux newsletters proposées par Esteval.

Rubriques

Grande Enquête sur l'épargne

Actualités

Marchés

Patrimoine

Produits

Immobilier

Acteurs du secteur financier

Entreprises et Initiatives

Culture et temps libre

Perspectives et débats

Publications

Le Bas de laine

Fréquences Boursières

La Bulle des Entrepreneurs

Les Petits Lutins de l'Epargne

Dernière minute ISF

Ressources documentaires

Liens utiles

Les sociétés de gestion

Etudes et analyses

Les livres à lire

Publicités et Partenariats

Espace presse

Credixia propose une solution Achat/Revente pour éviter le prêt relais.

Alors qu'aujourd'hui 40% des acquéreurs mènent simultanément une opération d'achat et de revente et ont recours, dans 25% des cas, à un prêt relais, certains établissements n'acceptent plus ces dossiers et incitent les personnes à vendre avant d'acheter un nouveau bien. Pour simplifier et sécuriser ce type d'opération, Credixia propose la solution du crédit Achat-Revente.

Un crédit unique qui englobe l'ensemble du projet : reprise de l'ancien prêt et financement du nouveau bien (100% du montant de l'acquisition, commission d'agence et, éventuellement, frais de notaires, compris). Le client a 2 ans pour vendre son bien dans les meilleures conditions possibles. Une fois la vente faite le client a la possibilité de garder jusqu'à 20% du montant de la vente ou réinjecter la totalité de la vente dans son prêt ce qui lui permet soit de diminuer la durée, soit la mensualité.

Grâce au prêt achat-revente le client bénéficie du taux de prêt immobilier classique, qui peut-être inférieur au taux du prêt relais sec, ce qui permet un gain sur le cout total des intérêts. Lors du remboursement anticipé, l'emprunteur est totalement exonéré de pénalités quelque soit le montant d'apport injecté. De plus, en fusionnant deux prêts en un seul, le client paie une seule fois les frais de garantie lié au prêt.

07/11/2012

Cette page pourrait intéresser un de vos proches ? Entrez ici son adresse email, nous lui recommanderons ce site de votre part .

Adresse email :

Newsletter



Les petits lutins de l'épargne

Saisissez ci-dessous votre adresse email et recevez gratuitement les cinq premières fiches pratiques des Petits Lutins de l'Epargne.

Votre adresse email :

Flash info

Offre découverte : abonnez vous au **Bas de laine d'Esteval** / 29,90 euros TT pour 4 mois d'informations professionnelles

[Cliquez](#)

© 2012 Esteval - Tous droits réservés - Merci de lire nos Conditions Générales d'Utilisation - Contact - RSS Création du site : Frédéric POCACHARD

Accueil	L'entreprise	Votre profil d'investisseur	Espace Partenaires	Contact	Grande Enquête sur l'épargne	Actualités Marchés Patrimoine Produits Immobilier Acteurs du secteur financier Entreprises et Initiatives Culture et temps libre Perspectives et débats	Publications Le Bas de laine Fréquences Boursières La Bulle des Entrepreneurs Les Petits Lutins de l'Epargne Dernière minute ISF	Ressources documentaires Liens utiles Les sociétés de gestion Etudes et analyses Les livres à lire	Publicités et Partenariats	Espace presse
---------	--------------	-----------------------------	--------------------	---------	------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	---------------